

Des poids lourds politiques entendus dans le cadre de l'enquête de moralité sur Bernard Wesphael

Jean-Michel Javaux (Ecolo), Benoît Lutgen (cdH) ou encore Christine Defraigne (MR) ont été entendus dans le cadre de l'enquête de moralité au sujet de l'ex-parlementaire wallon Bernard Wesphael.

L'ex-député wallon Bernard Wesphael, inculpé pour le meurtre de son épouse et toujours détenu à la prison de Bruges, a réuni une brochette de responsables politiques — d'horizons divers —, qui ont accepté d'être entendus dans le cadre de l'enquête de moralité à son sujet: L'ex-coprésident d'Ecolo Jean-Michel Javaux, le président du cdH Benoît Lutgen (cdH) ou encore la parlementaire libérale Christine Defraigne ont répondu présent. Contactés par le parquet, les témoins de moralité ont fait des dépositions devant la police judiciaire liégeoise. Cette phase intervient en principe à un stade où l'enquête est suffisamment avancée. Tous les témoins de moralité peuvent ensuite être appelés à la barre par la Défense de Bernard Wesphael — celle-ci est orchestrée par Me Jean-Philippe Mayence.

«Objectivité»

«J'ai effectivement été entendue par la justice en avril dernier», confirme Christine Defraigne — Liégeoise comme Bernard Wesphael — «j'ai ac-

cepté d'évoquer la personnalité de Bernard et d'apporter un éclairage sur la personne qu'il est, ni plus ni moins». Jean-Michel Javaux, un autre Liégeois, a une longue histoire relationnelle professionnelle et amicale avec Bernard Wesphael — puisque les deux hommes se sont croisés des années durant au sein de la même formation politique. C'est donc naturellement que la Justice s'est tournée vers lui afin qu'il témoigne au cours de cette enquête de moralité. Jean-Michel Javaux, qui est actuellement bourgmestre d'Amay, dit ne pas vouloir faire de commentaire au sujet de son témoignage de moralité. Tout au plus explique-t-il avoir déposé en «toute objectivité, on m'a demandé d'éclairer sa personnalité à charge et à décharge».

«Incapable»

Le président du cdH Benoît Lutgen, qui connaissait bien Bernard Wesphael, a également été invité à témoigner dans le cadre de cette enquête de moralité. Lundi, Benoît Lutgen a indiqué ne pas vouloir «commenter une instruction en cours». Paul Lannoye, un ancien membre fondateur d'Ecolo et député européen, a aussi été choisi comme témoin dans le cadre de l'enquête de moralité.

Du côté du Parti socialiste, c'est l'ex-député wallon et actuel bourg-

mestre de Blegny en région liégeoise, Marc Bolland, qui intervient comme témoin de moralité. «J'ai fréquenté Bernard Wesphael au Parlement wallon pendant 5 ans et on s'est rencontrés quelques fois au niveau de la vie privée. Sans connaître le dossier, je pense qu'il est incapable de commettre l'acte dont on l'accuse. J'espère que

le dossier sera fixé le plus vite possible», dit Marc Bolland. Il rappelle avoir répondu à une convocation du parquet dans le cadre de l'enquête. «Bernard Wesphael a la possibilité de désigner des personnes que le parquet convoque pour le volet témoins de moralité. C'est dans ce cadre que j'ai été convoqué par le parquet. Je sais qu'il y a d'autres témoins, des parlementaires d'autres formations politiques», précise-t-il.

Il est remarquable que Bernard Wesphael ait pu réunir des témoins de moralité provenant de toutes les formations politiques. Il est probable que la Défense de l'ex-parlementaire fasse se produire à la barre plusieurs d'entre eux afin qu'ils puissent, dans un éventuel procès d'assises, confirmer la déposition qu'ils ont déjà faite au sujet de la personnalité de Bernard Wesphael. L'impact de l'intervention de tels témoins politiques dans le cadre de cette procédure sur l'opinion publique pourrait en effet être important.

BUX